

La checklist



CA

frontaliers

**S'affilier à la LAMal
en 5 étapes !**



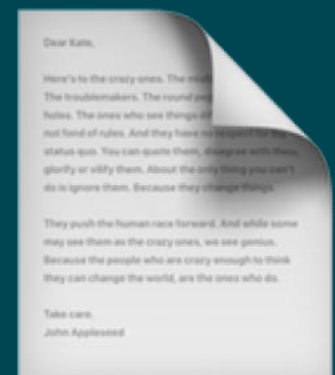
C'est parti !

Étape 1



**Je prends
contact avec
mon assureur.**

**Je formalise et signe avec
lui mon contrat d'assurance.**



Étape 2



**Je reçois mon numéro
et ma carte d'assuré.**

Pas d'inquiétude, cela ne
prend que quelques jours.



Étape 3



**Je reçois mon attestation
d'assurance LAMal et
le formulaire S1.**

Ce formulaire vous permettra de
vous inscrire auprès de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie
pour la couverture de vos soins
en France.

Étape 4



Je remplis le formulaire de choix du système d'assurance maladie applicable et le fais parapher par la CPAM.

La CPAM vous fournira alors votre carte vitale et prendra par la suite en charge vos soins de base en France. C'est la CPAM qui se chargera d'envoyer une demande à l'organisme de compensation suisse.

Étape 5



**J'envoie mon attestation
LAMal et le formulaire de
choix paraphé au service
cantonal de l'assurance
maladie.**



**Vous voilà
assuré(e) !**